

18 janvier 2001
Grégoire Gonin



Université de Lausanne
BFSH 2
1015 Lausanne

HISTOIRE SUISSE CONTEMPORAINE

SEMINAIRE 2^E PARTIE 2000-2001

« Le mouvement ouvrier suisse avant la
Première guerre mondiale »

Professeur : S. Guex
Assistant : A. Pelizzari

PLAN

Introduction. Considérations générales sur le mouvement ouvrier

I. Structure et conjoncture : pénibilité d'une proto-organisation à l'échelon national

- a) l'« usine au village » : dispersion géographique et autres facteurs de division. Une classe ouvrière sans conscience de classe ?
- b) l'influence de la 1^{ère} Internationale
- c) le Mouvement démocrate et l'acceptation de la Loi sur les Fabriques : rôle catalyseur ou victoire sans lendemain?

II. La « nouvelle donne » des années 1880 : croissance du poids socio-politique du prolétariat

- a) naissance et développement de l'Union syndicale suisse. La grève sous contrôle : la création de la caisse de réserve
- b) interventionnisme étatique et mise sur pied du Secrétariat ouvrier
- c) le Parti socialiste s'émancipe du courant radical

III. Confrontation ou collaboration ? des « noces de Soleure » et du programme marxiste de 1904 à l'«Union sacrée » : une unité de façade

- a) radicalisation des conflits sociaux
- b) socialistes et grutléens : permanence des divergences
- c) syndicalisme révolutionnaire ou de conciliation ?
- d) la grève générale zurichoise de 1912 et ses enseignements
- e) sensibilisation à une culture ouvrière internationaliste et solidaire

Conclusion. L'opposition intégrée : contradictions internes et déterminants structurels

PROBLEMATIQUE

Observateur avisé de la vie politique suisse du « long dix-neuvième siècle », Martin attribue - au travers d'un témoignage édifiant - le formidable essor économique national à la Belle Epoque à l'« effort acharné et prolongé d'une race habituée au dur travail de la montagne »¹. Tout récemment, Im Hof revenait à son tour sur l'érection de ce dernier au rang de valeur nationale.² Distants chronologiquement, ces auteurs se rejoignent cependant en ce qu'ils éludent de leurs propos toute la question de l'histoire sociale.

Ce faisant, note Vuilleumier, ils s'inscrivent dans ce courant historiographique conservateur exaltant le mythe de l'unité nationale³ - en le naturalisant même -, au détriment des relations conflictuelles entre Travail et Capital. Dans la même veine, Jost affirme que « dans l'idéologie du courant politique dominant (...), la société de classes n'existe pas ».⁴ L'avènement des radicaux correspondrait ainsi à celui du peuple suisse *in corpore*, assertion corroborée par l'existence d'un *Sonderfall* helvétique en matière politico-institutionnelle (suffrage semi-universel et droits populaires au XIXe siècle déjà). Il faut attendre le jubilé de la grève générale de 1918, longtemps présentée comme le fruit *unschweizerisch* d'une fomentation bolchevique, pour engendrer un regard « neuf » sur le mouvement ouvrier, la myriade d'ouvrages consacrés depuis au sujet⁵ culminant avec les livraisons de Gruner. La littérature syndicale n'est pas non plus en reste lorsqu'il s'agit de saluer, en la justifiant *a posteriori*, la diligence de la politique modératrice de ses principaux leaders.⁶

Un autre point de vue, dont Grimm⁷ se fit le précurseur, consiste à surévaluer les perspectives de révolution en mésestimant les réels rapports de force du pays.

Toutefois, la majorité des auteurs consultés s'accordent à reconnaître l'existence des heurts nombreux ayant opposé bourgeoisie et travailleurs. Industrialisation, développement et modification de la composition de la classe ouvrière, intervention de l'Etat et des autres classes sociales, et réaction du salariat constituent la trame de fond de la dynamique globale du mouvement ouvrier. La question demeure toutefois sans réponse univoque de savoir pour quelles raisons - *a priori* paradoxales - celui-ci, enfin parvenu, d'une part, à l'issue d'un long et laborieux processus, à un certain degré d'organisation (qu'atteste l'augmentation des adhérents) et, de fait, à constituer, d'autre part, une force politique incontournable, en vient à réorienter, à l'orée du conflit mondial, sa position vis-à-vis les classes dominantes.

Explications plurielles, complémentaires et non exclusives, d'où difficulté à établir un choix avec assurance. Si Ruffieux prend en considération l'effet des premières politiques sociales,

¹ MARTIN William, *Histoire de la Suisse*, Lausanne, Payot, 1974 [1^{ère} éd. 1928], p. 281. Sur la personnalité réactionnaire de l'historien genevois, cf. CLAVIEN Alain, *Les Helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle*, Lausanne, Société d'Histoire de la Suisse Romande et Ed. d'En Bas, 1993

² IM HOF Ulrich, « Le modèle d'une Suisse fédéraliste », *Manière de voir* 41, sept.-oct. 1998, pp. 39-43

³ cf. VUILLEUMIER Marc, « Quelques jalons pour une historiographie du mouvement ouvrier en Suisse », *Revue européenne des sciences sociales*, Cahiers Vilfredo Pareto XI, no 29, 1973, pp. 5-35

⁴ JOST Hans Ulrich, « L'historiographie du mouvement ouvrier suisse : sous l'emprise de l'histoire des vainqueurs », in STUDER Brigitte et VALLOTTON François (dir.), *Histoire sociale et mouvement ouvrier. Un bilan historiographique 1848-1998*, Lausanne, En Bas, 1997, p. 23

⁵ cf. STUDER Brigitte et VALLOTTON François (dir.), « Mille titres en histoire sociale suisse », in *Histoire sociale et mouvement ouvrier...*, op. cit., pp. 307-364

⁶ cf. HEEB Friedrich, *L'union syndicale suisse 1880-1930* (trad. française), Berne, Union syndicale suisse, 1933, et REYMOND-SAUVAIN Pierre, *Le syndicalisme en Suisse*, Genève, Ed. Générales, 1966

⁷ GRIMM Robert, *Geschichte der Schweiz in ihrer Klassenkämpfen*, Zurich, Limmat Verlag, 1976 [1^{ère} éd.]

Rauber souligne l'obstacle créé au mouvement ouvrier par le caractère multinational de sa composition, offrant là, selon Jost, l'occasion au pouvoir institué de faire l'amalgame entre l'étranger et le socialiste et d'instaurer, partant, la lutte des classes de « haut en bas ». Gass et Lang mettent l'accent sur les limites posées par la spécificité de l'architecture institutionnelle (démocratie directe et représentative) à l'action directe. Mais, comme une lecture partielle (vu sa densité) de l'«Encyclopédie Gruner » le suggère, c'est chez Garbani et Schmid que nous pensons dégager le point déterminant, en tant qu'ils insistent sur la victoire de l'aile droite du mouvement ouvrier, incarnée par Greulich (*cf.* document). Droz va dans une direction analogue lorsqu'il revient sur l'emprise, au sein du Parti socialiste, de la société du Grutli, outre qu'il impute son comportement réformiste par la situation privilégiée du salariat helvétique en comparaison internationale.

BIBLIOGRAPHIE

A) Sources

GREULICH Hermann, *Où voulons-nous aller ? Un sérieux avertissement à tous les syndiqués de la Suisse* (trad. française), Berne, Unionsdruckerei, 1903

Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse, *Documents de 1800 à nos jours*, Genève, Adversaires, 1975, pp. 51-154

B) Historiographie

JOST Hans Ulrich, « L'historiographie du mouvement ouvrier suisse : sous l'emprise de l'histoire des vainqueurs », in STUDER Brigitte et VALLOTTON François (dir.), *Histoire sociale et mouvement ouvrier. Un bilan historiographique 1848-1998*, Lausanne, En Bas, 1997, pp. 21-31

STUDER Brigitte et VALLOTTON François (dir.), « Mille titres en histoire sociale suisse », in *Histoire sociale et mouvement ouvrier...*, *op. cit.*, pp. 307-364

VUILLEUMIER Marc, « Quelques jalons pour une historiographie du mouvement ouvrier en Suisse », *Revue européenne des sciences sociales*, Cahiers Vilfredo Pareto XI, no 29, 1973, pp. 5-35

C) Littérature secondaire

DROZ Jacques, « Le socialisme suisse des origines à 1914 », in DROZ Jacques (dir.), *Histoire générale du socialisme*, vol. 2, Paris, Presses universitaires de France, 1974, pp. 333-345

GARBANI Philippe et SCHMID Jean, *Le syndicalisme suisse. Histoire politique de l'Union syndicale 1880-1980*, Lausanne, En Bas, 1980, pp. 7-73

GRUNER Erich, *Die Arbeiter in der Schweiz im 19. Jahrhundert*, Berne, Franke, 1968, *passim*

GRUNER Erich, *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz 1880-1914*, 3 vol., Zurich, Chronos, 1988, *passim* et en particulier Vol. 2, pp. 157-254, 837-983 & 1035-1130 et Vol. 3, pp. 45-196, 277-422 & 613-683

HEEB Friedrich, *L'union syndicale suisse 1880-1930* (trad. française), Berne, Union syndicale suisse, 1933, *passim*

HOBSBAWM Eric, *L'ère des empires 1875-1914* (trad. française), Paris, Fayard, 2000 [1^{ère} éd. 1987], pp. 115-215

JOST Hans Ulrich, *Les Avant-gardes réactionnaires. La naissance de la nouvelle droite en Suisse, 1890-1914*, Lausanne, En Bas, 1992, pp. 24-25, 82-86 & 144

JOST Hans Ulrich, « Switzerland » in VAN DER LINDEN Marcel et ROJAHN Jürgen (dir.), *The formation of Labour Movements 1870-1914*, vol. 1, New York, Brill, 1990, pp. 271-291

LANG Karl (*et al.*), *Solidarité, débats, mouvement. Cent ans de Parti socialiste suisse, 1888-1988* (trad. française), Lausanne, En Bas, 1988, pp. 9-121

MARTIN William, *Histoire de la Suisse*, Lausanne, Payot, 1974 [1^{ère} éd. 1928], pp. 263-295

MASNATA François et RUBATTEL Claire, *Le pouvoir suisse. Séduction démocratique et répression suave*, Vevey, L'Aire, 1995 [1^{ère} éd. 1978], pp. 69-94

RAUBER André, *Histoire du mouvement communiste suisse*, Genève, Slatkine, 1997, pp. 1-46

REMOND René, *Introduction à l'histoire de notre temps. 2. Le XIXe siècle, 1815-1914*, Paris, Seuil, 1974, pp. 114-142

REYMOND-SAUVAIN Pierre, *Le syndicalisme en Suisse*, Genève, Ed. Générales, 1966, pp. 25-66

RUFFIEUX Roland, «La Suisse des Radicaux 1848-1914 » *in Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses* (coll.), Lausanne, Payot, 1998 [1^{ère} éd. 1982), pp. 599-682

RUFFIEUX Roland, « L'Union syndicale dans la société helvétique », *in Un siècle d'Union syndicale suisse 1880-1980*, Fribourg, Office du Livre S.A., 1980, pp. 17-23

VUILLEUMIER Marc, « Le syndicalisme révolutionnaire en Suisse Romande », *Ricerche Storiche*, 1, 1975, pp. 43-73

DOCUMENT

1. Avant-propos

« Depuis longtemps déjà, les milieux compétents de la Fédération suisse des Syndicats professionnels m'ont prié de donner mon opinion (...) sur la question si importante, pour la classe ouvrière organisée, **de la tactique des grèves**. (...) »

J'ai souffert de la misère prolétarienne, de longues années durant. (...) J'ai été et je suis encore partisan de toute grève « bonne et utile », bien préparée, qui a été précédée de tous les moyens de conciliation possibles. (...) Mais je suis adversaire des grèves mal préparées (...). *Ce qui est important, ce n'est pas la grève, c'est la victoire !* (...) Il faut que, plus que par le passé, le mouvement professionnel suisse recoure à la tactique de la libre discussion. (...) Loin de moi l'idée d'entonner le chant de « l'harmonie entre le capital et le travail ». (...) Mais la grève n'est pas le seul moyen de lutte ; *ce n'est que la dernière arme du combat*. (...) [Au moment de la fixation des revendications] (...) *la première décision doit être prise par les ouvriers organisés* (...) »

3. De la tactique des négociations

« Comme socialistes, nous voulons aboutir à un régime où il n'y aura plus d'employeurs ; mais pour le moment il y en a encore et il faut que nous vivions, (...) que nous contractions avec eux. »

4. Conditions préliminaires d'une grève

« un ultimatum accompagné d'une menace de grève ne peut être envoyé que si (...) »

- a) (...) les 2/3 des ouvriers (...) appartiennent depuis six mois au moins à l'organisation
- b) (...) par un vote au bulletin secret les 90% des membres au moins se [sont] engagés à faire grève (...)
- c) (...) la moitié au moins des ouvriers qui ne font pas partie de l'organisation déclarent (...) qu'ils feront grève
- d) (...) les autorités professionnelles [ont] donné leur adhésion au mouvement (...) »

7. La grève générale

« Le moment est venu que je m'explique un peu avec les anarchistes, car ce sont eux les protagonistes de la grève générale. (...) [Ils] ont toujours contribué à *désorganiser les organisations professionnelles et surtout les syndicats* (...) [Ils] *paralyse[nt] toute action* et transforme[nt] la lutte sérieuse (...) en petits combats isolés, sans importance, comme sans résultats. (...) [Les grèves générales] n'ont contribué qu'à une chose : faire du mal à la classe ouvrière, détruire les organisations qui avaient coûté de grands efforts à mettre sur pied. (...) *La grève générale est une fantaisie de jeunesse que seule se paie la classe ouvrière mal organisée*. (...) Même une grève générale qui engloberait tous les ouvriers avorterait au bout de quelques jours. (...) L'arrêt de la production est aussi un arrêt de production *pour la classe ouvrière*. (...) Bref, la grève générale se tournerait en tout premier lieu contre les ouvriers et non pas contre les bourgeois. [Elle] sera un moyen décisif le jour où tous les ouvriers seront organisés (...), le jour où cette organisation ne fera plus qu'un seul bloc. (...) Je comprends et je partage les sentiments de ceux qui, poussés par le désespoir, recourent à la grève générale comme ultime moyen de lutte. (...) Mais le désespoir est un mauvais conseiller qu'il ne faut point écouter quand il nous insinue l'emploi de moyens qui ne sont pas adéquats au but. (...) C'est par l'organisation qu'on prépare l'avenir et une bonne société de demain... »

8. Pensez aux plus mal situés !

« Aussi longtemps qu'il y aura des catégories d'ouvriers plus mal situés et travaillant à des salaires bas, la lutte pour le maintien des positions acquises et pour une amélioration des conditions sera toujours pénible. (...) Ce travail d'organisation doit se faire d'après un plan combiné et nécessite (...) de grands moyens... »

Introduction. Considérations générales sur le mouvement ouvrier

Libéralisme, état-nation, démocratie, capitalisme et mouvement ouvrier comptent assurément parmi les concepts clefs du dix-neuvième siècle. Symbole de la deuxième révolution industrielle, le machinisme entretient des liens étroits avec le processus d'urbanisation, lequel voit l'apparition d'une nouvelle classe sociale, d'origine souvent rurale, sans réserves ni ressources. S'ajoutant aux bouleversements techniques, à la quête du profit des patrons et à l'inorganisation des travailleurs, la poussée démographique et des phases de récession économique font longtemps de la condition ouvrière « quelque chose d'épouvantable ».⁸

René Rémond assigne au mouvement ouvrier la réalisation de deux objectifs. En premier lieu, sa branche professionnelle, le syndicalisme, poursuit l'amélioration du bien-être des salariés en termes de conditions de travail, préconisant dans son répertoire d'action des formes de revendication tantôt directes (grève, boycott, *etc.*) tantôt plus conciliantes (contrats collectifs). La deuxième voie, politique, estime impossible d'ignorer l'Etat. C'est par le jeu des élections et de la représentation parlementaire que les partis espèrent arriver au pouvoir et réaliser leur programme. Cette distinction théorique apparaît cependant de manière plus confuse et moins tranchée dans la pratique, les composantes syndicale et socialiste n'empruntant pas systématiquement des chemins opposés. Plus généralement, la problématique centrale du mouvement ouvrier se peut résumer par l'attitude adoptée par ce dernier vis-à-vis le modèle capitaliste dominant : intégration ou opposition, réforme ou révolution.

I. Structure et conjoncture : pénibilité d'une proto-organisation à l'échelon national

La transposition de cette perspective d'ensemble à l'échelon helvétique permet d'appréhender les spécificités inhérentes au mouvement ouvrier suisse (dans son développement initial s'entend), caractérisé par l'« éclatement » territorial du salariat, l'impact d'hommes et d'idées d'un horizon spatial différent et le positionnement de la classe ouvrière dans l'orbite d'une mouvance contestataire petite-bourgeoise.

a) l'« usine au village » : dispersion géographique et autres facteurs de division. Une classe ouvrière sans conscience de classe ?

Privée de ressources naturelles fossiles, la Suisse ne donnera pas naissance à l'apparition de grands centres industriels. Au contraire, son tissu économique se démarque sensiblement de celui des principales régions européennes affectées par les mutations techniques de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Sur une population totale de 2'400'000 habitants au sortir du conflit du *Sonderbund*, seuls 350'000 emplois se répertorient dans l'industrie, dont 42'000 en fabrique,⁹ nombre qui n'augmentera qu'assez lentement lors des décennies suivantes (70'000 en 1860, 100'000 en 1870, 135'000 en 1882¹⁰). De surcroît, l'on ne recèle guère d'entreprises « mammoths » faisant recours à une grande quantité de main d'œuvre.

Du fait de la prépondérance du travail à domicile et de l'artisanat (qui en 1880 forment encore le 60% des personnes actives dans l'industrie¹¹), l'éparpillement de la classe ouvrière, principalement le long des cours d'eau, contribue autant, sinon plus, que sa faiblesse

⁸ REMOND René, *Introduction à l'histoire de notre temps, 2. le XIXe siècle 1815-1914*, Paris, Seuil, 1974, p. 122

⁹ Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse, *Documents de 1800 à nos jours*, Genève, Adversaires, 1975, p. 392

¹⁰ GRUNER Erich, *Die Arbeiter in der Schweiz im 19. Jahrhundert*, Berne, Franke, 1968, p. 82

strictement numérique à la difficulté de son unification. L'« une des caractéristiques de la Suisse du XIXe siècle » réside à juste titre dans sa « décentralisation industrielle ».¹²

Atomisation salariale, renforcée encore par la division entre ouvriers eux-mêmes (les typographes, les horlogers dans une moindre mesure, se perçoivent en tant qu' « aristocratie » au sein de leur classe), ainsi que par l'importance du travail féminin et des enfants, catégories de personnel docile et servile, lesquelles représenteront pendant longtemps plus de la moitié des emplois dans l'industrie. Si l'on ajoute à cela les clivages linguistique et religieux, la présence de nombreux ouvriers/artisans-paysans (c'est-à-dire propriétaires, même endettés), et enfin l'attitude paternaliste des patrons, l'on saisit mieux la tardive et laborieuse émergence d'un prolétariat helvétique, en net décalage par rapport à la mise en place de la structure économique du pays. L'anarchiste James Guillaume résume bien la situation : « la grande industrie est encore peu développée en Suisse, et l'antagonisme complet entre la bourgeoisie et le prolétaire (...) pas encore (...) un fait général ; il en résulte que la majorité du peuple (...) s'inspire plutôt des mœurs (...) des classes moyennes. »¹³ Le *Grütli* va même plus loin : il n'y a pas, en Suisse, de « besonders aus Arbeitern bestehende Klasse », mais bien plutôt un « ganz arbeitendes Volk ».¹⁴ L'on peut manifestement parler d'une classe ouvrière dépourvue de conscience de classe, à tout le moins nantie d'une « conscience possible limitée ».¹⁵

b) l'influence de la 1^{ère} Internationale

A ces éléments d'ordre structurel fait cependant écho un autre que je qualifierais de conjoncturel, celui de la création à Londres en 1864 de l'Association internationale des travailleurs. Contraint - pour les raisons évoquées ci-dessus - au port d'œillères, c'est du « dehors » que le salariat helvétique élargira son « horizon cognitif ».

Comme Martin le montre assez brillamment, le sort politique et économique de la Suisse au siècle passé dépend dans une large mesure de l'évolution de la situation internationale. Terre d'asile, lieu d'exil, notre pays trouve en cela une « justification d'existence » - qui participe au demeurant de sa construction identitaire - dans le concert des nations européennes.¹⁶ De quoi mieux comprendre l'établissement relativement précoce d'une « colonie allemande » sous nos contrées. Aussi les travailleurs suisses se retrouvent-ils rapidement confrontés à leurs homologues étrangers : 3% de la population totale en 1837, 6% déjà (soit 150'000) en 1870.¹⁷ Source de tension certes, mais aussi d'enrichissement « culturel » : c'est, par exemple, un immigré, Galeer, qui fondera en 1838 la Société du Grütli, dont l'on reparlera ultérieurement. Dans cette même perspective d'« adjuvant » extérieur dans la formation d'un « esprit ouvrier » national s'agit-il de mentionner le rôle joué par l'Internationale, qui tiendra plusieurs congrès en Suisse dans les années 1860 (le deuxième à Lausanne, sur une initiative... radicale), avec pour corollaire immédiat la création de sections locales. Là encore toutefois convient-il de raisonner moins en terme d'unité que de diversité de la masse ouvrière, les différentes écoles (Bakounine, Proudhon, Marx) qui s'y affrontent entravant la constitution d'un front progressiste homogène et cohérent. Si elle suscite un certain enthousiaste (au détriment de la Société du Grütli notamment), l'Internationale provoque donc

¹² MASNATA François et RUBATTEL Claire, *Le pouvoir suisse. Séduction démocratique et répression suave*, Vevey, L'Aire, 1995 [1^{ère} éd. 1978], p. 75

¹³ cité par GRUNER Erich, *Die Arbeiter...*, op. cit., p. 981

¹⁴ *Der Grütli*, no 37, 23.9.1869, cité par GRUNER Erich, *Die Arbeiter...*, op. cit., p. 979

¹⁵ MASNATA François et RUBATTEL Claire, *Le pouvoir...*, op. cit., Vevey, L'Aire, 1995 [1^{ère} éd. 1978], p. 79

¹⁶ cf. BUSSET Thomas, « Va-t'en ! ». *Accueil de réfugiés et naissance du mythe de la « terre d'asile » en Suisse*, Lausanne, Histoire et société contemporaines, no 15, 1994

de nouveaux antagonismes, obstacles supplémentaires à l'union nationale : division entre Romands (plus proches de l'anarchisme) et Alémaniques, patriotes et internationalistes, syndicalistes et politiques.

L'Internationale comptera à son zénith quelque 10'000 adhérents en Suisse, vers 1868, soit un taux d'organisation de 4 à 5%.¹⁸ Se constate alors un regain d'activité contestataire. « Les traditions d'organisation des artisans (...) reprennent vie, mais sous une forme nouvelle, plus combative. Des groupements syndicaux (...) se forment, les caisses-maladie se transforment en caisses syndicales. »¹⁹

Les années 1868-1873 voient une augmentation sensible du nombre de grèves,²⁰ situées dans une période de conjoncture économique favorable (c'est un facteur décisif que l'on retrouvera par la suite) : « Streiks sind in der Regel nur in Zeiten der Wirtschaftsblüte erfolgreich, wenn der Unternehmer durch drängende Aufträge unter Druck gesetzt wird und wenn er dank den in Aussicht stehenden Gewinnen in der Lage und Willens ist, den Arbeitern Konzessionen zu machen ». ²¹ Et l'Internationale dans tout cela? Il semble bien qu'elle ne déclenche pas *stricto sensu* les mouvements de grève, ses leaders helvètes faisant « unablässig Front gegen die Inszenierung unüberlegter Streiks mit ihren üblen finanziellen Konsequenzen »²². Mais elle soutient la grève une fois celle-ci engagée, comme le montre celle du bâtiment genevois au printemps 1868, qui se conclut par l'harmonie entre insurgés et « suppléants » tessinois et italiens « importés » par le patronat. Bref, c'est de façon somme toute réductrice que Gruner établit finalement le bilan de l'A.I.T. à sa fonction « d'éveil intellectuel »: « Kein einziger schweizerischer Streik ist von ausländischer Stellen veranlasst worden. Die Beeinflussung der Internationale beschränkt sich also letztlich darauf, bei den Arbeitern das Gefühl internationaler Solidarität zu wecken. »²³ Jost reconnaît pour sa part le bénéfice que retire le mouvement ouvrier suisse de l'influence exercée par l'Internationale, invitant néanmoins à ne pas la surestimer vu la teneur « trop théorique » de ses débats:²⁴ mais *quid*, alors, de ses revendications relatives à la journée de 8 heures, à la réglementation du travail féminin et juvénile, à la suppression du travail nocturne?

c) le Mouvement démocrate et l'acceptation de la Loi sur les Fabriques : rôle catalyseur ou victoire sans lendemain?

De manière plus pragmatique, l'on assiste au cours de cette même période à l'émergence de deux types d'organisation d'essence et aux objectifs relativement distincts, le Mouvement démocrate et l'Union ouvrière suisse (*Arbeiterbund*).

S'opposant à la mainmise du « baron Escher » et à un gouvernement cantonal zurichois qualifié d'annexe du Crédit Suisse et de la *Nordostbahn*, et plus généralement aux abus de pouvoir des libéraux-radicaux, une « aile gauche » du courant radical voit le jour au milieu des années 1860 à Winterthur. A l'instar de la société du Grutli (4% d'ouvriers en 1861, 30%

¹⁸ GRUNER Erich, *Die Arbeiter...*, op. cit., p. 945. Le Groupe d'étude pour l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse fait quant à lui mention de 6'000 à 8'000 membres, in *Documents...*, op. cit., p. 55

¹⁹ GARBANI Philippe et SCHMID, *Le syndicalisme suisse. Histoire politique de l'Union syndicale 1880-1980*, Lausanne, En Bas, 1980, p 33

²⁰ en ordre de grandeur : de 1 (1860-1870) à 10 (1868-1873), d'après Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse, *Documents...*, op. cit., p. 398

²¹ GRUNER Erich, *Die Arbeiter...*, op. cit., p. 929

²² *ibid.*, p. 928

²³ *ibid.*, p. 929

²⁴ cf. JOST Hans Ulrich, « Switzerland » in VAN DER LINDEN Marcel et ROJAHN Jürgen (dir.), *The*

en 1880²⁵), sa base n'est pas vraiment ouvrière, mais se compose avant tout de la petite bourgeoisie, d'artisans. Reflétant le mécontentement des classes moyennes, le mouvement plaide pour « plus de démocratie » : élection directe des représentants politiques, des enseignants, des fonctionnaires, création d'une banque d'état à faible taux d'intérêt, extension des droits populaires au niveau fédéral, centralisation des compétences (protection des travailleurs, impôts progressifs, nationalisation des chemins de fer). Refusée en 1872, la révision de la Constitution fédérale lui fera obtenir gain de cause, avec notamment l'instauration du *referendum*, trois ans après la refonte d'une charte zurichoise accordant désormais l'initiative législative. Pour ce mouvement, révélateur de l'homologie des aspirations de la petite bourgeoisie et celles des artisans et ouvriers-paysans, le combat doit avant tout se situer au plan politique : c'est par la démocratie que se résoudreont les problèmes sociaux.

Sous l'égide d'Hermann Greulich, émigré allemand récemment naturalisé, se constitue en 1873 l'Union ouvrière suisse, assemblage composite regroupant sections de l'Internationale et du Grutli, syndicats, sociétés allemandes d'éducation ouvrière, *etc.* Disposant d'un organe de presse, la *Tagwacht*, et forte d'environ 5'000 membres entre 1875 et 1878, elle met rapidement l'accent sur le développement de syndicats. Mais sa volonté de limiter son champ d'action au domaine professionnel restreindra sa « force de frappe » politique. Son principal apport réside malgré tout dans sa contribution à l'acceptation de justesse (51% contre 49% des 350'000 votants) par le peuple de la Loi sur les fabriques de 1877, mettant théoriquement un terme au « capitalisme sauvage »²⁶ en fixant à 11 heures la durée quotidienne maximale; interdiction du travail des enfants et de nuit, obligation pour les employeurs de respecter des normes de sécurité, mise sur pied d'un corps d'inspecteurs d'usines et responsabilité civile patronale obligatoire en cas d'accidents figurent également à son menu.

Toutefois, de même que la réalisation d'une partie des revendications du Mouvement démocrate marque un coup d'arrêt à une transformation politique plus radicale (illustrant en cela l'adage fameux de Hugo dans ses *Misérables* : « dans une révolution, la bourgeoisie, c'est le moteur et c'est le frein »), de même l'approbation de la Loi des fabriques masque la fracture à l'intérieur de la classe ouvrière helvétique, qu'atteste son très net refus dans les cantons fédéralistes latins tels que Vaud, Valais, Genève et Fribourg. D'autre part, « le succès de la campagne contre le référendum profite davantage au Parti radical [*sic*, sa création ne datant que de 1894] et au Grutli qu'à l'Union ouvrière suisse » estiment Garbani et Schmid, sans hélas illustrer leur propos.²⁷

II. La « nouvelle donne » des années 1880 : croissance du poids socio-politique du prolétariat

Malgré le « succès d'estime » que lui confère la votation de la Loi sur les fabriques, le mouvement ouvrier suisse en reste longtemps à un stade embryonnaire. A cet égard, la décennie 1880 apparaît comme bel et bien comme un « tournant », la population active de l'industrie rejoignant pour la première fois celle de la paysannerie (40% à peu près). C'est également au cours de cette période que la classe ouvrière découvre un « véritable cadre

²⁵ GRUNER Erich, *Die Arbeiter...*, *op. cit.*, p. 735

²⁶ ainsi chez l'entreprise schaffhouseise Georg Fischer, l'on travaille aisément 12 heures à 14 heures par jour, sans vacances, dans la fumée, la poussière, la chaleur, l'insalubrité, l'exposition aux gaz toxiques, pour un salaire de misère souvent ponctionné d'importantes amendes. Cf. la série documentaire *Dernières nouvelles de notre passé*, no 11, « Nouvelles impulsions après 1870 », Télévision Suisse Romande

politique national »²⁸, par l'entremise successive de la fondation de l'Union syndicale et du Parti socialiste suisses. En pleine crise économique (la « grande dépression » touche l'Europe de 1873 à 1895 environ), l'Etat encourage de son côté la création d'un Secrétariat ouvrier. Cette partie se propose avant tout d'examiner les origines et les ambitions réciproques des différentes plates-formes d'expression qui s'offrent à l'opposition.

a) naissance et développement de l'Union syndicale suisse. La grève sous contrôle : la création de la caisse de réserve

En plein marasme économique, l'ancien *Arbeiterbund* tombe de Charybde en Scylla : la caisse de soutien aux nécessiteux fond, les cotisants ne parviennent plus à s'acquitter de leurs cotisations, la situation financière de son organe de presse est désastreuse. Moribond, sa dissolution est prononcée en novembre 1880, au profit d'une Union syndicale suisse, au reste bien pompeusement ainsi dénommée, puisque ne se composant plus que de 12 sections syndicales et 133 membres.²⁹ Formulant pour objectif « le relèvement et la promotion des intérêts sociaux-économiques du peuple travailleur ainsi que la conquête finale de l'usufruit général et égal pour tous de la terre, de la propriété immobilière et des moyens de production »,³⁰ elle revendique notamment la diminution du temps de travail, la hausse des salaires, l'inspection des fabriques et des ateliers, la suppression du travail des enfants, du système salarial et du *Trucksystem*.³¹ Ainsi que le relèvent plusieurs commentateurs, nulle mention n'est faite de la notion de lutte des classes, pas même de grève. Programme valant donc principalement par son aspect pragmatique, sensé « remédier surtout aux abus les plus criants du capitalisme libéral ».³²

Certes, le nombre d'affiliés à une organisation ne représente qu'un indicateur parmi d'autres de sa puissance, mais l'on peut sans grand risque d'erreur souligner l'écart séparant les ambitions de la nouvelle Union syndicale et les moyens dérisoires dont elle dispose : la statistique indique 765 membres en 1881, et même 370 en 1884.³³ Il conviendra d'attendre 1888 pour que les effectifs atteignent ceux de la défunte Union ouvrière de 1875, soit 2'500.

Les premières années sont indiscutablement celle de l'inaction: dès lors n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de ce qu'il faille attendre cinq ans avant que l'USS ne puisse s'engager à soutenir une grève, à Lausanne en l'occurrence. La dureté de la répression de l'une d'entre elles, survenue l'année suivante à Zurich, engendre la création d'une caisse de réserve pour cas de grève, à laquelle contribuent de façon inégale (mais à ce titre révélatrice de la force respective de ses co-fondateurs) le Comité d'action pour la création du Parti socialiste (8'000 francs annuels), la Société du Grutli (1'000 francs) et l'USS (400 francs).³⁴ Si à court terme elle provoque des dissensions quant à son mode de gestion (centralisation ou non, cotisation obligatoire ou collective), à moyen terme pourtant, c'est-à-dire lors de son passage en 1891 sous la tutelle désormais exclusive de l'Union syndicale, elle devient un élément important dans le contrôle des grèves qu'elle soutient (89 de 1887 à 1891). Les sphères dirigeantes

²⁸ JOST Hans Ulrich, « L'historiographie du mouvement ouvrier suisse : sous l'emprise de l'histoire des vainqueurs », in STUDER Brigitte et VALLOTTON François (dir.), *Histoire sociale et mouvement ouvrier. Un bilan historiographique 1848-1998*, Lausanne, En Bas, 1997

²⁹ GARBANI Philippe et SCHMID Jean, *Le syndicalisme suisse...*, op. cit., p 41

³⁰ Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse, *Documents...*, op. cit., p. 95

³¹ *Arbeiterstimme* du 7/5/1881, cité par Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse, *Documents...*, op. cit., p. 111

³² RUFFIEUX Roland, « L'Union syndicale dans la société helvétique », in *Un siècle d'Union syndicale suisse 1880-1980*, Fribourg, Office du Livre S.A., 1980, p. 23

³³ RITZMANN Heiner (éd.), *Statistique historique de la Suisse*, Zurich, Chronos, 1996, p. 1004

insistent en effet sur la nécessité d'établir un règlement des grèves afin d'éviter le sacrifice de la caisse pour « quelques grévistes écervelés », ³⁵ dont il convient de modérer les ardeurs. Prélude, en tous les cas, à une opposition entre base et direction de l'organisation syndicale (voir *infra*, partie III). Enfin, il ne fait pas de doute que la caisse renforce le « pouvoir d'attraction » de l'Union (Heeb). Vouloir déterminer la part exacte de son influence sur l'augmentation sensible des adhérents (de 1'270 en 1886 à 7'200 en 1891 ³⁶) dépasse cependant le cadre de nos compétences – selon Gruner, celle-ci s'explique par l'« incorporation » massive des maçons immigrés italiens.

b) interventionnisme étatique et mise sur pied du Secrétariat ouvrier

Au plan « institutionnel », les dysfonctionnements persistants du libéralisme économique entraînent toute une série de modifications structurelles. L'on assiste à un processus de concentration et d'organisation du capital, dont témoignent la création de cartels et d'associations faïtières, qui toutes bénéficient de subventions fédérales. Cela moins en raison de la générosité que de l'opportunisme de ces « Messieurs de Berne », les recettes de la Confédération (taxes douanières) l'empêchant d'ouvrir de nouveaux offices qui dépendraient à cent pour cent de l'Etat (Gruner).

De fait, c'est dans ce contexte d'interventionnisme-là que s'inscrivent la fondation d'une Union ouvrière *bis* et de son Secrétariat ouvrier, lequel, par l'intermédiaire de son responsable, Greulich, se charge de fournir des statistiques au Conseil fédéral. L'exécutif pose au demeurant des conditions assez strictes à la nouvelle organisation (les étrangers y sont indésirables), en échange de la reconnaissance officielle qu'il lui attribue. Ainsi que le clame Greulich, les subsides ne sauraient servir au soutien d'activistes (accusations en provenance de la droite libérale), la grève demeurant statutairement illicite. Pour Greulich, le Secrétariat doit être « un arsenal scientifique » et « se tenir foncièrement éloigné de toute agitation ». ³⁷ Représentant toutes les tendances du mouvement ouvrier suisse, l'Union ouvrière compte quelque 100'000 affiliés (y compris l'USS et le Grutli), dont une forte majorité « réformiste ». A gauche de ce dernier des voix s'élèvent cependant contre cette institution supposée ne garantir que « la paralysie de toute action politique (...) socialiste en Suisse ». ³⁸ Propos pertinents à en croire Gruner, qui signale que tant l'*Arbeiterbund* que l'Union syndicale (laquelle forme « in den Augen der Arbeiter ihre einzig legitime Repräsentation ») sont continûment exclus du processus des négociations par l'Administration fédérale. « Was sie der Arbeiterschaft an sozialer Sicherheit und am Arbeiterschutz konzidierten war weniger bedingt durch den Druck, soziale Not zu beheben, als durch den Wunsch, den Staat zum nationalen Bollwerk auszubauen. » ³⁹ D'après Vuilleumier, « cette institution a indiscutablement fonctionné comme un organe d'intégration du mouvement ouvrier au régime politique suisse ». ⁴⁰ Le verdict semble décidément imparable : le Secrétariat « blieb stets lose, ohne Autorität und Einfluss auf die Entwicklung der Arbeiterbewegung, und wuchs sich mehr und mehr zu einer recht und schlecht funktionierenden Beratungs- und Beobachtungsstelle aus. » ⁴¹

³⁵ *ibid.*, p.45

³⁶ RITZMANN Heiner (éd.), *Statistique historique de la Suisse*, *op. cit.*, p. 1004

³⁷ GARBANI Philippe et SCHMID Jean, *Le syndicalisme suisse...*, *op. cit.*, p 46

³⁸ *ibid.*

³⁹ GRUNER Erich, *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz 1880-1914*, III, Zurich, Chronos, 1988, p. 618

⁴⁰ VUILLEUMIER Marc, «Le syndicalisme révolutionnaire en Suisse Romande», *Ricerche Storiche*, 1975, p. 56

⁴¹

c) le Parti socialiste s'émancipe du courant radical

A la naissance de l'Etat fédéral moderne, l'aile gauche du courant radical (Druey en tête) se voulait fondamentalement progressiste, y compris en matière sociale. Plus tard, plusieurs radicaux figurent dans les rangs de l'Internationale. Longtemps le Mouvement démocrate (pour la Suisse allemande) et le « parti » radical (pour la Romandie) recouvrent les intérêts politiques du mouvement ouvrier. Les effets de la crise économique et la mollesse de la ligne de conduite de l'Union ouvrière et de la Société du Grutli rendent nécessaire pour la classe ouvrière la constitution d'un groupement politique indépendant de la « petite-bourgeoisie ». Après deux tentatives infructueuses (1873, 1880), le Parti socialiste suisse voit le jour en 1888, sous l'initiative d'un patricien bernois, Steck, ancien radical. Qualifié par Gruner d'« Elitepartei von Intellektuellen », de « Kopf ohne Körper»,⁴² le PS connaît, à l'instar de l'USS, des débuts extrêmement difficiles: 300 cotisants à son origine, moins de 2'000⁴³ au tournant du siècle, et avant tout installé dans la partie germanophone du pays. Son programme initial prône la nationalisation successive du commerce, des moyens de transports, de l'agriculture et de l'industrie ; la souveraineté politique et économique populaire (autrement dit la démocratie sociale) doit être atteint dans le cadre de l'Etat démocratique, par les urnes.⁴⁴ Le parti aspire à devenir la force politique principale des ouvriers. Mais sa faible assise numérique, réduisant sa marge de manœuvre, l'oblige à œuvrer avec les syndicats, à rapidement mettre un bémol à ses ambitions révolutionnaires en matière économique.

Toujours est-il qu'au début des années 1890, ces trois types d'organisation se perçoivent opposées fondamentalement au système bourgeois, nonobstant leur « degré d'acceptation » - contraint ou volontaire – respectif de ce dernier.

III. Confrontation ou collaboration ? des « noces de Soleure » et du programme marxiste de 1904 à l'«Union sacrée » : une unité de façade

Se signalant par une vague de conflits sans précédent, les deux décennies d'avant-guerre exercent un rôle crucial sur l'évolution ultérieure du mouvement ouvrier suisse. Elles nourrissent, sur le terrain de la lutte des classes, les espoirs de ceux qui aspirent à l'avènement d'une nouvelle société. Mieux que la répression d'un camp bourgeois soudé depuis le tournant du siècle, et en dépit de l'élévation du degré d'organisation du milieu adverse, les dissensions qui règnent au sein même des forces de gauche (*des* gauches conviendrait mieux) et la prépondérance qu'y conserve le courant réformiste, expliquent en définitive, selon nous, cette impression de changement dans la continuité.

a) radicalisation des conflits sociaux

Suivant que l'on se réfère aux données de Hirter⁴⁵ ou du Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier,⁴⁶ le nombre de grèves, s'il ne reflète pas directement leur intensité,⁴⁷ renseigne cependant suffisamment sur le degré de conflictualité des années. En comparaison

⁴² GRUNER Erich, *Arbeiterschaft...*, *op. cit.*, p. 67

⁴³ GARBANI Philippe et SCHMID Jean, *Le syndicalisme suisse...*, *op. cit.*, p. 59

⁴⁴ cf. Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse, *Documents...*, *op. cit.*, p. 96

⁴⁵ HIRTER Hans, « Die Streiks in der Schweiz in den Jahren 1880-1914 : quantitative Streikanalyse », in GRUNER Erich, *Arbeiterschaft...*, *op. cit.*, II, p. 847. Est considérée comme grève toute interruption de travail de 2 heures au moins. C'est cet auteur que nous utiliserons.

⁴⁶ Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse, *Documents...*, *op. cit.*, pp. 398-9

⁴⁷ HIRTER s'est néanmoins proposé de calculer un indice de volume des grèves calculé en fonction du nombre de participants et de la durée du mouvement. Mais comme il n'est disponible que pour les 5 années où se déclenchent des grèves générales, (1902 : indice de 194'135, 1906/ 857'051, 1907/ 923'792 [record], 1910/

internationale, la Suisse, pays de consensus d'après le stéréotype, se révèle en fait aussi contestataire que ses voisins français et allemands :⁴⁸ 90% environ des 2'416 mouvements de grève et *lock-outs* déclenchés de 1880 à l'avant-guerre voient le jour à partir de 1895, ainsi que la totalité des 10 grèves générales (situées entre 1902 à 1912), évolution dont peut rendre compte la conjonction de deux facteurs, l'un économique, l'autre « socio-démographique ».

La première observation qui vient à l'esprit consiste à faire l'hypothèse d'une corrélation existant entre augmentation des conflits et essor économique, la période de 1895 à 1913, désignée *a posteriori* par l'expression de « Belle Epoque », se caractérisant par le retour de la « croissance ». En ces moments d'embellie, où l'on assiste à une forte demande de main d'œuvre, les ouvriers peuvent d'autant mieux délaisser leurs positions « défensives » et revendiquer leur part du gâteau en lançant des actions agressives que celle-ci demeure extrêmement ténue, la population subissant même une détérioration sensible de son pouvoir d'achat : tandis que l'indice des prix à la consommation passe de 77 à 100 entre 1900 et 1913/14 – renchérissement auquel n'est pas étranger l'établissement de divers tarifs douaniers à la demande des « protectionnistes » -, celui du salaire réel diminue de 101 à 100.⁴⁹ Une étude de 1912 confirme la précarité de la condition ouvrière qui constate un déficit budgétaire mensuel (à hauteur d'environ 5% du salaire) chez le tiers des ménages dont le chef de famille travaille dans la métallurgie.⁵⁰ Pour Jost (1988) d'ailleurs, le développement des grèves dépend plus des cycles économiques que de la hausse du taux de syndicalisation. En dépit des réserves formulées par son auteur (« Die Hypothese von der Konjunkturabhängigkeit kann aber auch für die Jahre 1891 bis 1910 beschränkte Zeit nicht bestätigt werden. Keines der drei Streikmasse steht in einer statistisch nachweisbaren Abhängigkeit vom Konjunkturverlauf. »⁵¹), un tableau synoptique des grèves et de la conjoncture économique valide en partie l'hypothèse, principalement pour 1905-1907, années à la fois marquées par une très forte croissance et passablement heurtées (avec respectivement 167, 264 et 276 grèves ou *lock-outs*⁵²).

L'augmentation des luttes revendicatives découle, en second lieu, de la double modification, numérique et sociologique, qui survient dans la composition de la classe ouvrière : progression quantitative d'une part, transformation qualitative d'autre part. Entre 1888 et 1910, la population helvétique gonfle de 2'918'000 à 3'735'000 (+28%). Parallèlement, la quasi totalité des grandes villes – où vivent désormais 26% (15% en 1888) des habitants – doublent, voire triplent leurs effectifs. Quant au taux de résidents étrangers, il grimpe de 7,9% à 14,7% (c'est-à-dire 16,6% de la population active), soit de 230'000 à 552'000. Mais le phénomène marquant a trait à l'arrivée massive des immigrants italiens, due au besoin d'une grande quantité de main d'œuvre dans le secteur de la construction (avec notamment l'extension du réseau ferroviaire) : alors qu'ils ne formaient que le 18% des immigrés en 1888, ils en représentent le 37% vingt ans plus tard ;⁵³ ou, en termes, absolus, 117'000 en 1900 et 250'000 en 1913.⁵⁴

⁴⁸ Cf. HIRTER Hans, « Die Streiks... », art. cit., p. 853, tab. 2. La Suisse obtient un indice respectif de 13,6, 19,4 et 14,2 pour 1899-1903, 1904-1908 et 1909-1913. France : 14,1, 20,4 et 20,2 ; Allemagne : 6,7, 16,4 et 17,7.

⁴⁹ RUFFIEUX Roland, « La Suisse des Radicaux 1848-1914 » in *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses* (coll.), Lausanne, Payot, 1998 [1^{ère} éd. 1982], p. 672

⁵⁰ *Berner Tagwacht* du 17.1.1912, cité in Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse, *Documents...*, op. cit..

⁵¹ fig. 5 „Variation der trendbereinigten Werte, Streik und Konjunktur“, HIRTER Hans, « Die Streiks... », art. cit., in GRUNER Erich, *Arbeitschaft...*, op. cit., II, p. 893.

⁵² *ibid.*, p. 847

⁵³ respectivement KNESCHAUREK „Wandlungen der schweizerischen Industriestruktur seit 1800“ in *Ein*

A la différence du « premier cycle » migratoire (1850-1870) composé principalement de travailleurs allemands, en exil politique, très qualifiés et qui ont fortement influencé le mouvement ouvrier suisse, les immigrants italiens de la seconde vague sont généralement pauvres, issus des *latifundia* du sud de la Botte, souvent analphabètes, moins éduqués et moins perméables à la propagande socialiste et plus difficilement intégrables tant en raison de la langue que de leur statut (saisonniers pour la plupart). En acceptant les bas salaires que leur offrent les patrons - qui usent de ce procédé pour diminuer au mieux les coûts de production, pratiquant de fait un *dumping* salarial -, les ouvriers transalpins contribuent à la formation d'une armée de réserve, et se mettent à dos, violemment parfois, la population autochtone. Proches des tendances anarchistes, leur degré d'affiliation syndicale atteint le tiers seulement environ de celui des travailleurs allemands (8% contre 20-25% selon les estimations⁵⁵), et ils sont souvent à l'origine de grèves spontanées, à moindre taux de réussite.

La fondation successive de l'USS, de l'*Arbeiterbund* et du PS, le poids social de plus en plus marqué du secteur industriel, qui à ce rythme formerait bientôt l'immense majorité du peuple, et l'inscription dans la Constitution de 1874 du droit de coalition ne pouvaient que susciter des craintes dans le camp bourgeois, lequel se devait de réagir. Les Radicaux offrent en 1891 l'un de leur sept sièges fédéraux aux Catholiques-conservateurs. Puis, en 1897, ils s'assurent l'alliance des paysans – facilitée en outre par le fait que la population agricole pouvait rester insensible à des revendications telles que la journée de 8 heures ou la socialisation des terres – pour constituer désormais un *Bürgerblock* soudé face au « danger » socialiste. Le pouvoir durcit le ton et la résistance en faisant un recours de plus en plus fréquent à une troupe pourtant de milice (maintes fois l'on punira les conscrits récalcitrants). A quarante reprises environ l'armée interviendra contre les manifestants, depuis la première opération en 1869 (Lausanne), en passant notamment par l'épisode du Gotthard (Göschenen) en 1875. La grève est assimilée à la guerre civile, légitimant le recours à la troupe. Les employeurs ne tarderont pas à en appeler à l'organisation de leurs propres intérêts, que ce soit par la création d'associations patronales, la constitution de « listes noires » entravant sérieusement la possibilité pour les leaders grévistes de retrouver de l'embauche ailleurs, et surtout en subventionnant l'« importation » de briseurs de grèves, Allemands pour la plupart, au bénéfice d'une protection policière. Cette escalade de la combativité, suivant l'enchaînement « menace de grève – licenciement des meneurs – interdiction des piquets de grèves – intervention de la police – manifestation - emploi de la troupe » autorise à penser que l'on atteint aux limites de l'Etat de droit, au point que Lang n'hésite pas à qualifier l'armée de « chien de garde »⁵⁶ du capitalisme. De même que Gruner parle de *Klassenkampf von oben*,⁵⁷ de même Jost affirme que « la lutte des classes n'est pas l'apanage de la seule gauche socialiste, mais que la droite elle-même l'utilise comme l'une des composantes de sa pratique politique »⁵⁸, aidée en cela par la promulgation en 1894 d'une loi fédérale sur les crimes à l'égard de la sûreté publique : l'amalgame est fait alors entre criminels et socialistes.

pour l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse, *Documents...*, *op. cit.*, p. 393, & GRUNER Erich, *Arbeiterschaft...*, *op. cit.*, I, pp. 44, 240 & 35.

⁵⁴ HABERSAAT-ORY Gisèle, «Grèves dans le bâtiment, travailleurs étrangers et levées de troupe» in GRUNER Erich, *Arbeiterschaft...*, *op. cit.*, II, p. 1069

⁵⁵ GRUNER Erich, *Arbeiterschaft...*, *op. cit.*, I, p. 168. Les syndicats répuant à tenir des statistiques quant à la proportion d'étrangers, l'auteur évalue à 12'000 (sur un total de 150'000) les Transalpins « organisés » en 1908, les Allemands composant le 1/6e du total des syndiqués.

⁵⁶ LANG Karl, *Solidarité...*, *op. cit.*, p. 17

⁵⁷ GRUNER Erich, *Arbeiterschaft...*, *op. cit.*, III, p. 536

⁵⁸ JOST Hans Ulrich, *Les Avant-gardes réactionnaires. La naissance de la nouvelle droite en Suisse, 1890-1914*,

b) socialistes et grutliens : permanence des divergences

Le passage à un « capitalisme organisé » ne laissa pas sans réaction le mouvement ouvrier. Dès sa création, le Parti socialiste avait axé l'essentiel de son activité sur la préparation des élections et la conquête de sièges parlementaires, anticipant en cela les objectifs de la Deuxième Internationale (1889), laquelle, marxiste après l'ascendant pris par le révisionnisme de Bernstein sur la ligne plus dure de Kautsky et de Luxemburg, ne regroupe désormais plus que les partis (rapidement du reste se remarque l'influence idéologique du Parti socialiste allemand sur son avatar helvète). L'introduction, en 1891, de l'initiative constitutionnelle sur le plan fédéral augurait également un avenir meilleur. D'autant plus dure sera la chute.

Le PS parvint effectivement à envoyer plusieurs délégués dans les conseils municipaux et cantonaux. Il se retrouve même en position majoritaire à Granges, à Winterthour, à Bienne, où est élu le premier syndic socialiste de Suisse en 1907. En revanche, le système majoritaire annihile complètement les espérances socialistes à l'échelon national : avec 4% et 10% des voix aux élections de 1890 puis 1899, le PS n'obtient qu'un, puis quatre mandats sous la coupole fédérale. Fut alors logiquement décidée la récolte de signatures visant à l'instauration de la représentation proportionnelle (que connaissaient déjà Neuchâtel et le Tessin), mais en vain, avec le rejet successif des initiatives en 1900 (un tiers – deux tiers) et 1910 (47,5% - 52,5%). Une troisième collecte aboutit en 1913, mais les autorités reportèrent *sine die* la votation populaire. L'usage de l'initiative constitutionnelle n'apporta pas non plus les lauriers attendus, qu'atteste le refus cinglant du « Droit au travail » de 1894 (308'289 non contre 75'880 oui⁵⁹)

L'écart séparant les illusions de la réalité (entre « mystique » et « politique » dirait Gide⁶⁰) contraignit les dirigeants à réviser leur stratégie. Après l'échec – pour les raisons évoquées *supra* - de la tentative de rapprochement avec la moyenne paysannerie (Gass rappelle à ce titre la mise en place d'une Fédération agricole et ouvrière à Bâle-Campagne en 1892⁶¹), c'est en direction de la vénérable société du Grutli que se tournent désormais les regards. La fusion entre ces deux organisations est célébrée en 1901 à l'occasion des « noces de Soleure ». Alliance *a priori* surprenante, dès lors qu'aucun doute ne saurait planer quant à l'orientation patriotique et réformiste dudit Grutli, dont témoigne son *leitmotiv* « durch Bildung zur Freiheit », pendant que l'un de ses membres n'hésitait pas à déclarer en 1867 que « les bons travailleurs siègent dans les conseils communaux à côté des patrons et des capitalistes ; ils s'assoient à l'auberge à côté des bourgeois aisés et cultivés. Ils font partie de la même société de chant et de tir que les patrons ». ⁶² Pacte étonnant, disions-nous, n'étaient toutefois des circonstances antérieures (outre l'« habileté » du Bâlois Eugen Wullschlegger à « apaiser les tensions » entre les parties⁶³) susceptibles d'en éclairer – même partiellement - la conclusion. Lorsque Garbani et Schmid indiquent que vers 1890 « le courant favorable à la reconnaissance du programme socialiste s'est renforcé dans la Société du Grutli », ⁶⁴ sans doute peut-on entendre par là que la direction de la Société, désireuse de maintenir son contrôle sur une base sociologiquement renouvelée (les ouvriers, qui en composaient le 30% en 1880, sont certainement majoritaires au cours de la première décennie du siècle nouveau), opère ce ralliement à de pures fins stratégiques : en montrant un visage plus combatif, elle s'assurait ainsi du soutien le plus large possible chez les prolétaires, tout en conservant ses

⁵⁹ Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse, *Documents...*, *op. cit.*, p. 96

⁶⁰ GIDE André, *Retour de l'U.R.S.S.*, Paris, Gallimard, 1993 [1^{ère} éd. 1936], p. 439

⁶¹ GASS Stefan, « Les débuts du PSS, 1870-1890 » in LANG Karl (et al.), *Solidarité...*, *op. cit.*, pp. 89-90

⁶² MOYNIER Gustave, cité par GRUNER Erich, *Die Arbeiter...*, *op. cit.*, p. 985

⁶³ LANG Karl, *Solidarité...*, *op. cit.*, p. 15

propres statuts. De son côté, Lang constate l'éloignement des forces démocrates du mouvement radical – progressiste à ses origines - au fur et à mesure de l'emprise exercée par le patronat sur celui-ci; enfin Gruner souligne l'impact de l'émeute de la *Käfigturm* à Berne en 1893 relativement à la polarisation qu'elle entraîne à l'intérieur de ladite société, en précisant toutefois que la convergence s'est également effectuée dans un but assez pragmatique, savoir remédier aux difficultés auxquelles était confrontée la section zurichoise du Parti socialiste concernant les rivalités de recrutement qui l'opposaient à la division cantonale du Grutli.

Les conséquences de cette fusion sont doubles, et ambiguës : gains électoraux simultanément à la position de force du Grutli dans le PS. Les socialistes quadruplent leur effectif parlementaire entre 1899 (4 sièges et 10% des voix) et 1911 (17 sièges et 20% des voix). Pour Droz, « c'est des « noces de Soleure » que date le puissant développement du parti ». ⁶⁵ Mais à cela certains auteurs rétorquent que les élus se coupent rapidement de la base, leurs fonctions, synonymes de promotion sociale, les conduisant à modérer leur combativité (donnant même leur accord à la répression des grévistes). Que déduire de la liste socialiste aux élections au Conseil national de 1899, si ce n'est l'idée d'un « parti de notables » confortant le jugement d'un « Elitepartei von Intellektuellen » : Lang (juge cantonal), Greulich (secrétaire ouvrier), Fähndrich (député au Grand conseil), Eresman (professeur), Seidel (écrivain) et Vogelsanger (conseiller national) ? Mais en procédant à une sociologie – certes très grossière - de ladite députation, l'on s'aperçoit qu'il ne saurait cependant être question de promotion, vu la position qu'ils occupent *avant même* le scrutin...

Le calcul (cotisation individuelle ou collective) du total des adhérents et sa véracité fait quant à lui l'objet d'une sérieuse mise en garde et diffère assez fortement selon les sources. ⁶⁶ Reste que ceux-ci se multiplient entre 1900 (750) et 1902 (24'000), culminant à 33'000 en 1913 – pour une part grâce au renfort des enseignants et des employés de l'Etat.

Position de force du Grutli, avançons-nous, qui conserve ses prérogatives à l'intérieur du parti, fort de l'appui de ses quelque 10'000 sympathisants (contre, rappelons-le, quelques centaines d'affiliés initiaux au PS), veillant à ce que « la classe ouvrière, en même temps qu'elle augmente en nombre, ne devienne une réalité étrangère à l'esprit des institutions politiques du pays. » ⁶⁷ La direction du parti passe dans le giron « grutléen », qui en 1914 occupe encore 5 des 11 postes du comité directeur. ⁶⁸ De surcroît, c'est le *Grütli* qui deviendra l'organe officiel du parti en Suisse alémanique. Aussi avouons notre peine à suivre Grimm lorsqu'il diagnostique que « der Einfluss des Grütlivereins (...) geht zurück. » ⁶⁹ Cet assemblage des « Solothurner Hochzeit », qualifié de *Fehlkonstruktion* par Gruner, demeure curieux, étant entendu les antagonismes par trop marqués entre les deux « époux » : voir, ainsi, l'échec du projet de Grimm visant à l'intégration au sein du PS des ouvriers étrangers syndiqués, et d'user de la grève massive comme arme politique. A notre sens, il paraît en définitive bien plus opportun de parler de création d'une entité bicéphale que de fusion de deux entités en une seule.

⁶⁵ DROZ Jacques, « Le socialisme suisse des origines à 1914 », in DROZ Jacques (dir.), *Histoire générale du socialisme*, vol. 2, Paris, Presses universitaires de France, 1974, p. 339

⁶⁶ cf. GRUNER Erich, *Arbeiterschaft...*, op. cit., III, pp. 324-5 et LANG Karl, *Solidarité...*, op. cit. Le premier cité mentionne 23'972 cotisants en 1902, 19'840 en 1904 (11'605 pour LANG), 20'337 (*idem*), 24'987 (22'116) et 33'236 (*idem*).

⁶⁷ GARBANI Philippe et SCHMID Jean, *Le syndicalisme suisse...*, op. cit., p 59

⁶⁸ DROZ Jacques, « Le socialisme suisse... », art. cit., p. 343

Au vu de ce qui précède, la lecture du programme socialiste de 1904 étonne par sa teneur très « agressive » tant dans les domaines de politique économique (nationalisations, suppression de l'impôt indirect, lancement d'un impôt sur la fortune), du travail (journée de 8 heures, salaires minima, extension de la Loi sur les fabriques, suppression du travail le samedi après-midi et du dimanche, élaboration de contrats collectifs), social (assistance gratuite pour les pauvres et les malades, assurances maternité, vieillesse et chômage), de l'éducation (enseignement obligatoire jusqu'à 15 ans, bourses), militaire (élection des officiers par les soldats) et des droits populaires (initiative législative, représentation proportionnelle, droit de grève, suppression de la police politique).⁷⁰ Paniquées, les classes possédantes lui reprochent de vouloir « effacer la croix blanche sur le pavillon fédéral ». ⁷¹ Elaboré par Otto Lang, ce programme souvent présenté comme relevant d'inspiration marxiste, continue pourtant à refléter la double origine du socialisme suisse, son ambivalence: « le populisme du mouvement ouvrier démocrate et l'esprit révolutionnaire de l'Internationale ouvrière. », ⁷² les revendications progressistes devant être atteintes par la voie parlementaire, dans le cadre démocratique, soit, en fin de compte, la reprise des thèses révisionnistes. Droz confirme l'existence d'un « différentiel » entre théorie et pratique : « l'idée de lutte de classe ne se retourne pas contre l'Etat existant. (...) Les doctrines marxistes ne suscitent pas d'adhésion véritable, sinon pour recueillir (...) une sorte d'hommage théorique ». ⁷³ L'on songe alors au jugement de Kautsky sur le PS allemand : « un parti qui, bien que révolutionnaire, ne fait pas la révolution ». ⁷⁴ Mais il est permis de supposer que le surplus « d'assurance » que confère au PS le « renfort » du Grutli l'incita à adopter un ton plus dur vis-à-vis de la politique, également de plus en plus répressive, suivie par le bloc bourgeois.

c) syndicalisme révolutionnaire ou de conciliation ?

A l'instar du PS, tout au long de ce que Jost nomme l'« ère des conflits » l'Union syndicale suisse sera la proie de violents tiraillements *intra muros* par rapport à la question de la grève. Deux courants s'affrontent qui recherchent soit l'amélioration des conditions de travail par le biais de conventions avec le patronat, soit recommandent l'action immédiate et collective de grève générale, se méfiant des arrangements contractuels et de leurs timides perfectionnement du sort ouvrier. Dès 1891, effrayée par le coût de telles opérations (plus de 200'000 francs absorbés par la caisse de réserve jusqu'en 1895), l'USS édictera un règlement des grèves tendant à la maîtrise de celles-ci. ⁷⁵ *Divida ut impera* : la dissolution, en 1906, de la caisse centrale de réserve, et sa répartition entre les différentes fédérations, suivie, en 1908, par la réorganisation de l'USS – sous l'influence du congrès du Parti socialiste allemand à Mannheim en 1906 - sur une base fédérative « propre aux institutions helvétiques », « correspond à un renforcement de l'aile droite du mouvement syndical », ⁷⁶ en ce sens que le fractionnement rendra plus ardu la prise de pouvoir de la minorité plus « radicale ». Une nouvelle structure, bicamérale, apparaît, qui opère une distinction nette entre le congrès (la base) et l'exécutif. Au congrès de la même année d'ailleurs, l'accent est mis sur le développement des contrats collectifs, aboutissement logique de l'acceptation, deux ans auparavant, d'une résolution condamnant le recours à l'action directe, rendue coupable de ruiner les efforts entrepris depuis plus de quinze ans. Propos déjà illustrés par Greulich dans une publication de 1903 : « la grève n'est pas le seul moyen de lutte. Ce n'est que la dernière

⁷⁰ d'après LANG Karl, *Solidarité...*, *op. cit.*

⁷¹ DROZ Jacques, « Le socialisme suisse... », art. cit., p. 342

⁷² LANG Karl, *Solidarité...*, *op. cit.*, p. 16

⁷³ DROZ Jacques, « Le socialisme suisse... », art. cit., p. 342

⁷⁴ cité par HOBBSAWM Eric, *L'ère des empires...*, *op. cit.*, p. 178

⁷⁵ Hirter estime pourtant que 35% des grèves débouchent sur un succès de la part des grévistes, 40% sur une victoire partielle, et 25% sur un échec. Cf. HIRTER Hans, « Die Streiks... », art. cit., p. 953

arme de combat. (...) Les anarchistes (...) ont toujours contribué à désorganiser les organisations professionnelles et surtout les syndicats. (...) La grève générale est une fantaisie de jeunesse que seule se paie la classe ouvrière mal organisée. »⁷⁷ Bref, cette réorganisation coïncide avec la volonté des leaders suisses allemands de mettre en échec le syndicalisme révolutionnaire et d'accentuer leur politique « contractuelle ». L'oscillation est cependant permanente, puisque en 1906 l'USS se rallie, « paradoxalement »⁷⁸ et contre l'avis de Greulich, à la programmation socialiste et au concept de « lutte des classes » qu'elle inscrit pour la première fois dans ses statuts, en même temps, par exemple, qu'elle recherche le soutien des fonctionnaires postaux et des CFF, qu'on ne saurait à première vue soupçonner de penchant anarchiste très prononcé.

A ce syndicalisme-là s'oppose l'anarcho-syndicalisme, ou syndicalisme révolutionnaire, qui fait de l'action directe son cheval de bataille. Mécontents de la modestie des gains politiques et professionnels obtenus en pratiquant une attitude jugée trop conciliante (cf. une Lex Forrer « amputée », ou le fait que l'USS revendique la journée de 10 heures, contre 9 ou 8 pour les mouvements grévistes), leurs adeptes privilégient le vote « avec les pieds », ne celant pas non plus leur hostilité envers l'organisation faïtière en voie de complète bureaucratisation : « notre volonté apparaît clairement telle qu'elle est : rendre aux syndiqués la direction des syndicats. Nous luttons contre une oligarchie, contre l'autorité qui gouverne de haut en bas. »⁷⁹

Certains socialistes recommandent d'utiliser la grève comme arme « économique », vu l'impact très limité de l'arme « politique » du bulletin de vote. Souvenons-nous du fossé séparant le pays légal (17⁸⁰ députés socialistes à la Chambre basse en 1911 sur un total de 187) du pays réel (20% des suffrages exprimés). Lang en déduit aussitôt que « le système majoritaire et les voies démocratiques directes n'offraient aucune marge de manœuvre politique et aucune influence au parti socialiste »,⁸¹ d'où le recours à des pratiques hors-la-loi. Constatant la justesse de l'analyse léniniste sur l'impérialisme helvétique qui prive les ressortissants étrangers de droits politiques, Grimm, qui commet en 1906 l'ouvrage « Der politische Massenstreik », reconnaît l'échec de la voie parlementaire. De plus, le parti ne s'intéresse au citoyen que lors de l'élection, pendant que le syndicat se soucie quotidiennement du prolétaire, favorisant de surcroît la solidarité entre travailleurs suisses et étrangers. Sa réaction ne se fait pas attendre : « laissons ceux qui aiment encore à faire usage du bulletin de vote (...) se livrer à un inoffensif passe-temps : un jour viendra bien où la dure réalité les forcera (...) à comprendre que, malgré des apparences menteuses, la classe ouvrière n'a à sa disposition aucun moyen légal de lutte »,⁸² réaffirmant, désabusé, en 1910 que « ce n'est pas par des bulletins de vote que sera édifiée la société nouvelle. »⁸³

d) la grève générale zurichoise de 1912 et ses enseignements

Cette double « valse-hésitation » (entre socialistes progressistes et grutléens d'une part, anarcho-syndicalistes et réformistes d'autres part) ne prendra fin - somme toute provisoire - qu'à l'issue de la grève générale de 1912 à Zurich. Dix grèves générales éclatent en Suisse de

⁷⁷ GREULICH Hermann, *Où voulons-nous aller...*, op. cit., pp. 7, 39 & 42

⁷⁸ GARBANI Philippe et SCHMID Jean, *Le syndicalisme suisse...*, op. cit., p. 67

⁷⁹ *Centralisme et fédéralisme* (coll.), La Voix du Peuple, Pully/Lausanne [s.d.], cité in GARBANI Philippe et SCHMID Jean, *Le syndicalisme suisse...*, op. cit., p. 63

⁸⁰ RUFFIEUX Roland, «La Suisse des Radicaux 1848-1914 » in *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses* (coll.), Lausanne, Payot, 1998 [1^{ère} éd. 1982). Curieusement, Gruner en dénombre 15 et Lang 18.

⁸¹ GASS Stefan, « Les débuts... », art. cit., in LANG Karl (et al.), *Solidarité...*, op. cit., p. 92

⁸² *La Voix du Peuple* du 13.07.1907 [souligné par lui], cité par VUILLEUMIER Marc, « Le syndicalisme révolutionnaire en Suisse Romande », *Ricerche Storiche*, 1, 1975, p. 71

1902 à 1912, les six premières dans une Romandie gagnée assez tôt par les thèses anarchistes, et où s'est constituée une Fédération régionale des Unions ouvrières, minoritaire au sein de l'USS. *In cauda venenum* : la dernière (« d'une ampleur jusque-là inconnue en Suisse »⁸⁴) de la période d'avant-guerre se produit à Zurich, et connaît la participation la plus élevée avec quelque 23'000 manifestants. Bastion traditionnel du mouvement ouvrier, la cité de Zwingli se distingue par son caractère industriel, sa proportion élevée d'étrangers (notamment des activistes allemands) – près de 40% de la population totale –, mais aussi par la combativité élevée du patronat et la sévérité de ses autorités, que prouve l'instauration en 1908 d'une loi anti-grève « criminalisant » les luttes sociales.⁸⁵

En 1909 déjà s'était tenue une discussion sur l'opportunité d'une grève générale, opposant l'un de ses partisans, l'influent Brupbacher, à l'attitude récalcitrante de Greulich, l'assemblée des délégués de l'Union ouvrière locale adoptant à l'unanimité le principe. L'origine du mouvement de 1912 réside en la revendication des peintres et des serruriers pour une journée de 8 _ ou 9 heures. Refus patronal engendrant la grève des protestataires, les employeurs réagissant en faisant venir des briseurs de grèves de l'étranger. Lors d'un accrochage un peintre est tué par un « jaune » Allemand, bientôt acquitté par la justice. Se fomentent alors l'idée d'une grève générale contre l'importation de forces répressives « allogènes » et l'interdiction des piquets de grèves, acceptée par les syndiqués par 6'367 voix contre 812, et par 295 voix contre 170 par les délégués de l'UO, les dirigeants restés attachés aux procédures de conciliation se retrouvant ainsi minorisés. Effective le 12 juillet, la grève, d'une cohésion parfaite, pendant laquelle les manifestants font preuve d'une discipline remarquable, se déroule sans incident majeur, malgré la « provocation » que constitue la mobilisation de 2'000 soldats (outre les 240 membres de la police). La bourgeoisie ne peut que constater « la réussite de cette démonstration de puissance prolétarienne », ⁸⁶ qu'elle juge honteuse.

L'épisode zurichois permet d'illustrer d'une manière relativement symptomatique la « double division » du mouvement ouvrier. Du côté socialiste, il faut préciser que l'exécutif de la ville, pourtant composé de quatre membres du parti (Vogelsanger est même directeur de la police municipale !) approuva à l'unanimité l'interdiction des piquets de grève, tandis que le succès de cette action de masse favorisa néanmoins, au terme de violentes discussions internes, l'accès de « radicaux » comme Platten et Grimm aux sphères dirigeantes. Chez les syndicalistes, l'événement était « récupéré » aussi bien par les modérés tel Greulich, conforté dans l'idée que seul un degré d'organisation suffisamment élevé garantissait la réussite de l'opération (ce qui revient à dire que la Suisse n'est pas encore mûre), que par les « révolutionnaires », qui voyaient en celle-ci les prémises d'une action menée à bien plus large échelle, sorte, en fait, de répétition générale. La grève plongea l'USS dans l'indécision la plus totale. La « maison mère » envoya un questionnaire à ses 90'000 membres et après lecture de ses résultats, adopta en 1913, de concert avec le PS, une résolution affirmant que « la grève en masse comme moyen de conquête des droits politiques ne semble pas recommandable en Suisse. » Au contraire, « l'adhésion du plus grand nombre possible d'ouvriers (...) aux syndicats et au parti (...) contribuer[a] bien plus à la défense de l'intérêt général (...) que la grève générale la plus justifiée et la mieux préparée. »⁸⁷ On retrouve là, à un quart de siècle de distance, les mêmes réflexions antagonistes entre laudateurs et contempteurs des accords de la Paix du travail, la base reprochant à la direction d'avoir vendu

⁸⁴ RAGAZ Leonhard, « La grève générale de Zurich », in *Neue Wege*, août 1912, p.292, cité in Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse, *Documents...*, op. cit., p. 152

⁸⁵ d'après HABERMAAT-ORY Gisèle, in GRUNER Erich, *Arbeitschaft...*, op. cit., III, p. 1099

⁸⁶ *ibid.*, p. 1101

l'âme (soit la grève, son seul instrument de combat) ouvrière au diable (les conventions collectives) patronal. A l'horizon se profile dès lors l'« Union sacrée », qui advient le 3 août 1914 avec la souscription du groupe socialiste à la remise des pleins pouvoirs au Conseil fédéral et la promesse de Greulich quant à l'observation d'une « trêve sociale » pendant toute la durée de la Première guerre mondiale.

e) sensibilisation à une culture ouvrière internationaliste et solidaire

Avec l'appui de Vuilleumier,⁸⁸ un point, encore, mérite d'être abordé : celui du « monde vécu » des travailleurs relativement aux idéaux socialistes véhiculés par la II^e Internationale. Voyons donc sous quelles formes manifesta, par l'entremise des « médiations » traditionnelles (unions ouvrières locales, partis, syndicats), une culture de solidarité chez les « classes laborieuses » helvétiques.

Même si la Suisse n'accueillit qu'à deux reprises en un quart de siècle le congrès de la deuxième Internationale (Zurich, 1893, et Bâle, 1912), de nombreuses manifestations publiques (défilés, cortèges, discours de ténors socialistes européens) offrirent aux prolétaires l'occasion d'une familiarisation avec les idées et les expériences socialistes *extra muros*. A n'en pas douter, c'est la journée chômée du 1^{er} Mai qui dispose du plus haut capital symbolique. « Très tôt ritualisée » (1890), elle « contribua à faire prendre conscience aux ouvriers de leur appartenance à un mouvement international »⁸⁹ Le mouvement ouvrier suisse ne se contenta toutefois pas d'un rôle d'auditeur passif, mais procéda également, concrètement, à des actions de solidarité avec ses homologues continentaux : soirées récréatives payantes en faveur des victimes de la répression bourgeoise en Suède, nombreux meetings et collectes à l'occasion du premier anniversaire de la Révolution russe de 1905, plus tard en guise de protestation contre la vindicte des autorités en Catalogne, *etc.* La multiplication des publications journalistiques de gauche dans les années 1890 encouragea à n'en pas douter de telles attitudes.

La composition très « bigarrée » de la classe ouvrière helvétique (*cf.* a), *supra*) n'alla pas s'en poser des problèmes de cohésion et de coexistence, on l'a vu. A tous les niveaux des efforts furent cependant entrepris pour « gommer » les tensions « nationalistes ». Refusée en 1906, la restriction de l'accès des étrangers au Parti socialiste est levée en 1911. La « question » des manœuvres transalpins demeura toutefois constante : de vraies « chasses aux Italiens » ont lieu à Berne, à Zurich. L'USS et le PS organisèrent conjointement en 1901 dans la capitale une grande manifestation de sympathie envers les nombreuses expulsions frappant lesdits travailleurs, consécutivement à une trop grande docilité de leur part face aux prétentions salariales patronales. L'internationalisme, la solidarité ne se résumèrent donc pas, en dépit de certaines « compromissions », à un « combustible verbal ».⁹⁰

Conclusion. L'opposition intégrée : contradictions internes et déterminants structurels

« Les conflits sont, autant que possible, réglés par la négociation ou la médiation », stipule l'art. 28, al. 2 de la nouvelle Constitution fédérale, attestant la prédilection séculaire affichée sous nos contrées pour la gestion « pacifique » des différends « ontologiques » entre Travail et Capital. Ici comme ailleurs (à la notable exception de la Russie), le mouvement ouvrier a

⁸⁸ VUILLEUMIER Marc, « Le Parti socialiste suisse et la IIe Internationale », in LANG Karl (*et al.*), *Solidarité...*, *op. cit.*, pp. 91-121

⁸⁹ *ibid.*, p. 99

⁹⁰

accepté les règles du jeu posées puis aménagées par la bourgeoisie libérale. A son corps minoritaire défendant, l'opposition syndicale et politique opta en définitive pour l'intégration. Avait-elle d'autres choix, et celui-ci lui fut-il au fond préjudiciable? L'histoire se limitant à l'étude de ce qui s'est réellement passé, l'on ne se perdra pas en conjectures riches en « si ». Parvenu dans la douleur à ce stade de la recherche, il paraît judicieux de rappeler qu'à notre humble avis, la classe ouvrière eut pour principal adversaire elle-même qui ne parvint jamais à souder véritablement ses différentes composantes, socialistes grutléens et marxistes, syndicalistes réformistes et révolutionnaires.

On risquera toutefois l'hypothèse que cette fracture, cette division découlent dans une large mesure des déterminants structurels (économique, politique, *etc.*) nationaux. La segmentation géographique, linguistique, économique et politique a freiné l'avènement d'une conscience de classe ouvrière. « The diversification of the labour market provided Swiss capitalism with one of its most powerful weapons in the struggle against socialist labour movement .»⁹¹ Le décalage était manifeste entre la « réalité objective des rapports de production et la réalité subjective » des travailleurs.⁹² Le syndicalisme suisse, par la prégnance du travail qualifié, s'est très précocement développé dans une ligne corporatiste. Droz souligne lui que « ni la dictature du prolétariat (...) ni même le principe de la lutte des classes ne font partie de la conscience politique des Suisses ». ⁹³ C'est donc du « dehors » que lui fut inculquée une culture de « combat ». Contrastant avec un *habitus* indigène d'intégration, les immigrés allemands puis surtout italiens permirent néanmoins aux bourgeois d'expliquer le socialisme comme idéologie importée, récupérant autant qu'attisant les tensions résultant du haut taux de population étrangère.

On l'a vu, l'emploi par la « droite musclée » de la force armée (policrière, militaire ou paramilitaire) amoindrit également sensiblement le « potentiel oppositionnel » des progressistes. Sans se faire le chantre d'un quelconque néo-institutionnalisme, il ne faudrait pas, enfin, négliger l'influence de la démocratie directe ou représentative (« paratonnerre qui capte toutes les tentatives de réforme et les enterre »⁹⁴) sur l'attitude du mouvement ouvrier. Hobsbawm abonde dans ce sens : « c'est au cours des années 1880-1914 que les classes dirigeantes découvraient que la démocratie parlementaire, malgré leurs craintes, était parfaitement compatible avec la stabilité politique et économique des régimes capitalistes. Pour les révolutionnaires, cette révélation porta à un coup à leurs espérances. »⁹⁵

⁹¹ JOST Hans Ulrich, « Switzerland », art. cit., in VAN DER LINDEN Marcel et ROJAHN Jürgen (dir.), *The formation...*, *op. cit.*, p. 277

⁹² MASNATA et RUBATTEL Claire, *Le pouvoir...*, *op. cit.*, p. 78

⁹³ DROZ Jacques, « Le socialisme suisse... », art. cit., p. 343

⁹⁴ GASS Stefan, « Les débuts... », art. cit., in LANG Karl (*et al.*), *Solidarité...*, *op. cit.*, p. 90